

Le collectif des juges internationaux masculins français vous propose une traduction de la lettre n°3 du Comité Technique Masculin de la FIG.

Seul le texte en anglais fait foi.

LAUSANNE (SUI), 1 december 2025 / LAUSANNE (SUI), 1^{er} décembre 2025

Dear MAG Gymnastics Community, / *Chers membres de la communauté GAM,*

MAG NLT#03

The recent World Championships in Jakarta and Manila saw a high level of competition and exceptional performances across all apparatus. The Technical Committee would like to congratulate and thank the gymnasts and coaches for their amazing performances and dedication.

During our meetings with judges and coaches the Technical Committee outlined key changes in this cycle's Code and how the principles of the Code should be applied to improve the fairness in scoring.

We discussed the benefits being realized in the reduction to 8 elements. However, we also reinforced the expectation of Article 7.4.2, that the gymnast is expected to include in his exercise only elements that he can perform with complete safety and with a high degree of aesthetic and technical mastery. We will continue to focus on defining technical mastery, as we did in NL2 and build this in the Judge Support System (JSS) and educational material.

We also highlighted the change in Article 7.4.6. In all cases, the D Jury is to make decisions based on gymnastics sense and in the interests of the sport of gymnastics. In the previous Code Art 5.1.c, highlighted that "when in doubt, give the benefit of that doubt to the gymnast". This often led to inaccurate and therefore unfair scores. Judges are being directed that, if in doubt, not to give recognition and to leave the opportunity for coaches to inquire.

Les récents Championnats du Monde à Jakarta et Manille ont été marqués par un haut niveau de compétition et des performances exceptionnelles sur tous les agrès. Le Comité Technique tient à féliciter et à remercier les gymnastes et les entraîneurs pour leurs performances remarquables et leur engagement.

Lors de nos réunions avec les juges et les entraîneurs, le Comité Technique a présenté les changements clés du Code de ce cycle ainsi que la manière dont les principes du Code doivent être appliqués afin d'améliorer l'équité du jugement.

Nous avons discuté des avantages liés à la réduction à 8 éléments. Toutefois, nous avons également rappelé l'exigence de l'Article 7.4.2 selon laquelle le gymnaste doit inclure dans son exercice uniquement des éléments qu'il peut exécuter en toute sécurité et avec un haut degré de maîtrise esthétique et technique. Nous continuerons à nous concentrer sur la définition de la maîtrise technique, comme nous l'avons fait dans la NL2, et à l'intégrer dans le Judge Support System (JSS) et le matériel pédagogique.

Nous avons également souligné la modification de l'Article 7.4.6. Dans tous les cas, le Jury D doit prendre ses décisions en se basant sur le sens gymnique et dans l'intérêt du sport de la gymnastique. Dans le Code précédent (Art. 5.1.c), il était précisé que « en cas de doute, le bénéfice du doute doit être accordé au gymnaste ». Cela conduisait souvent à des notes inexacts et donc injustes. Les juges sont désormais invités, en cas de doute, à ne pas accorder la reconnaissance et à laisser aux entraîneurs la possibilité de déposer une réclamation.

The following decisions of the MTC are captured in this newsletter will take effect 1st January 2026. The next planned newsletter will be in July 2026 after the World Cup series.

Les décisions suivantes du MTC, présentées dans cette newsletter, entreront en vigueur le 1er janvier 2026. La prochaine newsletter est prévue en juillet 2026, après la série des Coupes du Monde.

1. Clarification of the 2025-2028 Code of Points / *Clarifications du Code de Pointage 2025-2028*

DISMOUNTS / *SORTIES*

It has become evident that dismounts have progressed to a level that poses potential safety concerns. The FIG Executive Committee has approved placing a maximum cap of 0.5 for the dismount element group on Pommel Horse, Rings, Parallel Bars and Horizontal Bar. More specifically, the element group value will equal the value of the dismount performed, with a maximum value of 0.5. (A = 0.1, B = 0.2, C = 0.3, D = 0.4, E = 0.5, F = 0.5, etc.)

This alignment with all other element groups will remove the perception of a "double benefit" of performing high-difficulty dismounts (i.e. receiving both the dismount value and a disproportionately higher element group value).

Il est apparu que les sorties ont évolué vers un niveau présentant des risques potentiels pour la sécurité. Le Comité Exécutif de la FIG a approuvé l'instauration d'un plafond maximal de 0,5 pour le groupe d'éléments des sorties au Cheval d'Arçons, aux Anneaux, aux Barres Parallèles et à la Barre Fixe. Plus précisément, la valeur du groupe d'éléments sera égale à la valeur de la sortie exécutée, avec une valeur maximale de 0,5.

(A = 0,1 ; B = 0,2 ; C = 0,3 ; D = 0,4 ; E = 0,5 ; F = 0,5, etc.).

Cet alignement avec tous les autres groupes d'éléments supprimera la perception d'un « double avantage » lié à l'exécution de sorties de très haute difficulté (c'est-à-dire recevoir à la fois la valeur de la sortie et une valeur de groupe d'éléments disproportionnée).

TRIPLE SALTOS FOR JUNIORS / *TRIPLE SALTOS POUR LES JUNIORS*

Following consultation with Continental Technical Committees and Coaches, the MTC has reviewed the impact of the dismount changes on the development of Junior exercises. Therefore, in the interest of gymnast safety, the MTC has decided to apply a red dot to all triple salto elements for Junior gymnasts. This includes all dismounts and triple saltos within a Floor Exercise routine. These are now prohibited elements.

À la suite des consultations avec les Comités Techniques Continentaux et les entraîneurs, le MTC a examiné l'impact des modifications des sorties sur le développement des exercices Juniors. Par conséquent, dans l'intérêt de la sécurité des gymnastes, le MTC a décidé d'appliquer un point rouge à tous les éléments de triple salto pour les gymnastes Juniors. Cela inclut toutes les sorties ainsi que les triples saltos exécutés au cours d'un exercice au Sol. Ces éléments sont désormais interdits.

STICK BONUS CLARIFICATION / CLARIFICATION CONCERNANT LE BONUS RECEPTION

During the Junior World Championships stick bonus was awarded 108 times from the 843 exercises performed. There were 22 requests for a review of stick bonus which led to 10 changed scores. While evaluating stick bonus, if the gymnast raises his heels or toes to maintain balance, then no stick bonus will be awarded.	Lors des Championnats du Monde Juniors, le bonus de réception (stick bonus) a été attribué 108 fois sur 843 exercices exécutés. Il y a eu 22 demandes de révision du bonus de réception, conduisant à 10 modifications de notes. Lors de l'évaluation du bonus de réception, si le gymnaste soulève les talons ou les orteils afin de maintenir l'équilibre, aucun bonus de réception ne sera accordé.
---	---

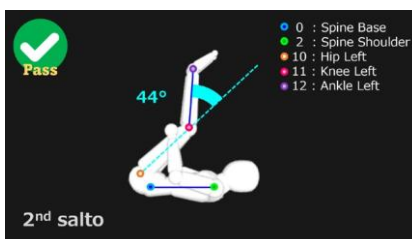
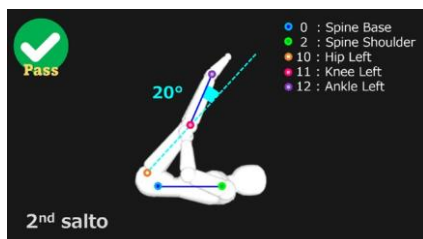
CLARIFICATION ON LOW LANDING / CLARIFICATION CONCERNANT LES RECEPTIONS BASSES

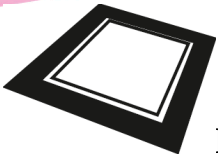
In the case of a fall upon landing, deductions for steps, low landing, and the fall would be capped at 1.0. Other deductions such as lack of preparation, feet apart on landing, etc. would still be taken.	En cas de chute à la réception, les déductions pour pas, réception basse et chute seront plafonnées à 1,0. Les autres déductions, telles que le manque de préparation ou les pieds écartés à la réception, etc., seront néanmoins appliquées.
---	---



DOUBLE SALTO FORWARD PIKED / DOUBLE SALTO AVANT CARPÉ

For Double Salto Forward Piked to receive full value, the knees must remain straight (up to 45° leg bend) up to the point where the back is horizontal to the ground during the second salto. This element has detailed specifications defined in the Judge Support System (JSS/Fujitsu). See Definition.	Pour que le double salto avant carpé reçoive sa valeur complète, les genoux doivent rester tendus (jusqu'à 45° de flexion) jusqu'au moment où le dos est horizontal par rapport au sol durant le deuxième salto. Cet élément dispose de spécifications détaillées définies dans le Judge Support System (JSS/Fujitsu). Voir la définition
--	--





Floor Exercise / Sol

UNIQUE TRANSITIONS / TRANSITIONS UNIQUES

All corner transitions must be different from each other or a **-0.30** neutral deduction will be applied (one time), taken by the D jury. Variations in turns, rolls, jumps with straight or bent legs, kneeling, and others may contribute towards unique transitions. The enclosed video captures examples of the types of permitted transitions. Additional variations may also be acceptable.

Toutes les transitions dans les coins doivent être différentes les unes des autres, sous peine d'une déduction neutre (**-0.30** appliquée une seule fois) par le Jury D.

Des variations de tours, roulades, sauts avec jambes tendues ou fléchies, positions à genoux et autres peuvent contribuer à des transitions uniques. La vidéo jointe présente des exemples de transitions autorisées.

D'autres variations peuvent également être acceptables.

STAG LEAP WITH 1/1 TURN / SAUT DE BICHE AVEC TOUR COMPLET (1/1)

All variations of the Stag Leap with 1/1 or 1/2 turn will no longer fulfill the Jump/Leap requirement.

Toutes les variantes du saut de biche avec 1/1 ou 1/2 tour ne rempliront plus l'exigence Saut/Élan.





Pommel Horse / Cheval d'Arçons

PARTIAL HANDSTAND DISMOUNT RECOGNITION / RECONNAISSANCE PARTIELLE DES SORTIES EN APPUI RENVERSÉ



During the performance of a handstand dismount, if the gymnast reaches a handstand and then has a major error during the upgrade (turn/travel in handstand) no additional increase in value will be awarded for the upgrade, but the element will receive the value of the element to handstand.

Lors de l'exécution d'une sortie en appui renversé, si le gymnaste atteint l'appui renversé puis commet une erreur majeure lors de l'augmentation de difficulté (tour/déplacement en appui renversé), aucune augmentation de valeur ne sera accordée pour cet ajout. Cependant, l'élément recevra la valeur correspondant à l'appui renversé.

COMBINING ELEMENTS INTO HANDSTAND / COMBINAISON D'ELEMENTS VERS L'APPUI RENVERSÉ



Complex elements (i.e. elements with more than one circle) may not be combined with handstands to achieve increased value. Flops, Combined Elements, etc. to handstand will be treated as two elements:

Les éléments complexes (c.-à-d. comportant plus d'un cercle) ne peuvent pas être combinés avec un appui renversé afin d'augmenter la valeur. Les flops, éléments combinés, etc., vers l'appui renversé seront traités comme deux éléments.

For example /exemples :

- Stockli vers ATR = C
- Bertoneclj vers ATR = D
- Cercle sur un arçon + Stockli vers ATR = Deux éléments (B + C)
- SSL S vers ATR = E + C
- Boucle 1/1 vers ATR = Deux éléments
- Pinheiro vers ATR = Deux éléments

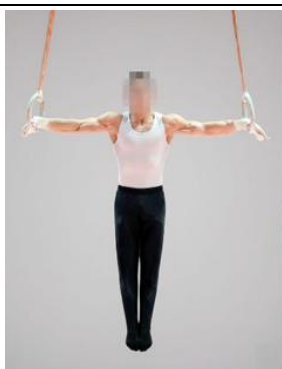


Rings / Anneaux

HOLD POSITIONS WITH OPEN HANDS / POSITIONS DE MAINTIEN AVEC MAINS OUVERTES

Hold positions with open hands may be deducted for false grip if the wrists are on top of the Rings.

Les positions de maintien avec les mains ouvertes peuvent être déduites pour fausse prise si les poignets sont au-dessus des anneaux.



False Grip = 0.1 deduction
Fausse prise = 0,1 déduction



Good Grip = 0.0 deduction
Bonne prise = 0,0 déduction



Parallel Bars / Barres Parallèles

COMPOSITIONNAL ERRORS / ERREURS DE COMPOSITION

From stand, jump to L-sit and from upper arm, kip to support will be deducted **-0.30** as a compositional error.

Depuis la position debout, un saut vers L-sit (équerre) ou à l'appui brachial pour s'établir à l'appui par un temps de bascule sera sanctionné comme une erreur de composition **-0.30**.



FELGE TO SUPPORT / SALTO EN DESSOUS A L'APPUI

A Felge to support must be completed with the body at horizontal or above. An angle of up to 45° below horizontal will have a small deduction and below 45° will incur a medium deduction.

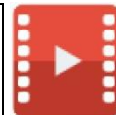
Un salto en dessous à l'appui vers l'appui doit être complété avec le corps à l'horizontale ou au-dessus. Un angle allant jusqu'à 45° sous l'horizontale entraînera une petite déduction, et en dessous de 45°, une déduction moyenne.



HITING FLOOR DURING BHAVSAR AND MOY / HEURTER LE SOL LORS DES BHAVSAR ET MOY

During Bhavsar and Moy type elements if the gymnast hits the floor the element will not be recognized.

Lors des éléments de type Bhavsar et Moy, si le gymnaste heurte le sol, l'élément ne sera pas reconnu.



ELEMENTS CONNECTED TO HEALY / ÉLÉMENTS CONNECTÉS AU HEALY

Elements connected to Healy (such as Makutz) are considered a single element when there is only one hand change prior to the Healy. If there are two hand changes prior to the Healy, then this will result in two elements.

Les éléments connectés au Healy (comme le Makutz) sont considérés comme un seul élément lorsqu'il n'y a qu'un seul changement de main avant le Healy. S'il y a deux changements de main avant le Healy, cela sera considéré comme deux éléments.

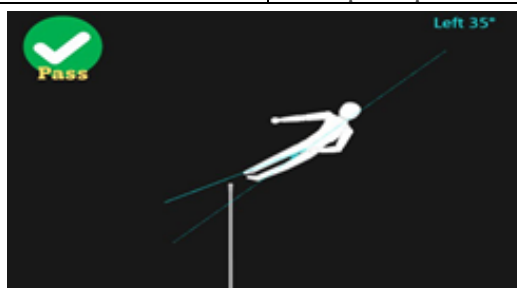


Horizontal Bar / Barre Fixe

WINKLER / POGORELOV (II.42)

A Winkler or Pogorelov (Element II.42) must be performed with a straight body up to the point where the feet pass nearest to the bar. If the body is bent more than 45° prior to the feet passing the bar, the element will receive D value and a 0.3 deduction for non-distinct position.

Un Winkler ou Pogorelov (élément II.42) doit être exécuté avec le corps tendu jusqu'au moment où les pieds passent au plus près de la barre. Si le corps est fléchi à plus de 45° avant que les pieds ne passent la barre, l'élément recevra la valeur D ainsi qu'une déduction de **-0.30** pour position non distincte.



CLARIFICATION OF RECOGNITION OF FLIGHT ELEMENTS / *CLARIFICATION DE LA RECONNAISSANCE DES ELEMENTS VOLANTS*

2025 MAG CoP: Flight elements always receive value if a distinct hang phase is shown before the gymnast falls.

A distinct hang is achieved when the gymnast has regripped with two hands and demonstrates a controlled swing through the vertical.

If the gymnast regrips with one arm and can continue his exercise without a stop, he will receive recognition for the flight element.

Flight elements should show simultaneous release of both hands. A deduction of **-0.10** will be applied for releasing with one hand at a time.

Code de pointage GAM 2025 : les éléments volants reçoivent toujours leur valeur si une phase de suspension distincte est démontrée avant la chute du gymnaste.

Une suspension distincte est atteinte lorsque le gymnaste a repris la barre avec deux mains et démontre un balancé contrôlé au-delà de la verticale.

Si le gymnaste reprend avec un seul bras et peut continuer son exercice sans arrêt, l'élément volant sera reconnu.

Les éléments volants doivent montrer un lâcher simultané des deux mains. Une déduction sera appliquée en cas de lâcher non simultané. **-0.10**



QUAST TO ONE ARM GIANT / *QUAST DIRECTEMENT SUIVI D'UN SOLEIL D'UN BRAS*

Quast to One Arm Giant will not be recognized because the Quast does not finish with two hands on the bar.

Le Quast vers un tour à un bras ne sera pas reconnu, car le Quast ne se termine pas avec deux mains sur la barre.



2. MAG NEW ELEMENTS PERFORMED / NOUVEAUX ELEMENTS GAM

The FIG MTC confirms the following new elements were performed during 2025 and were awarded with each gymnast's name after successful completion. MAG gymnasts may receive the name for a new element performed in an official FIG competition upon successful completion for difficulty recognition (C value or higher)

Le MTC de la FIG confirme que les nouveaux éléments suivants ont été exécutés en 2025 et ont reçu l'attribution du nom du gymnaste après exécution réussie. Les gymnastes MAG peuvent obtenir l'attribution de leur nom pour un nouvel élément exécuté en compétition officielle FIG, à condition qu'il soit reconnu avec une valeur de difficulté C ou supérieure.

POMMEL HORSE / CHEVAL D'ARÇONS

Hamlet MANUKYAN (ARM)

- Bertoncelj to Davtyan on one pommel
- F Value
- Performed successfully for value in the 2025 Paris World Challenge Cup (FRA)
- Name awarded: MANUKYAN

Hamlet MANUKYAN (ARM)

- Bertoncelj vers Davtyan sur un arçon
- Valeur F
- Exécuté avec succès lors de la World Challenge Cup de Paris 2025 (FRA)
- Nom attribué : MANUKYAN



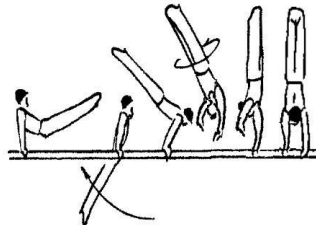
PARALLEL BARS / BARRES PARALLÈLES

Stefano PATRON (ITA)

- Swing backward with 1/4 turn hop to 3/4 handstand on one rail (reverse direction)
- C Value
- Performed successfully for value in the 2025 Cottbus World Cup (GER)
- Name awarded: PATRON 2

Stefano PATRON (ITA)

- Balancé arrière avec saut 1/4 de tour puis 3/4 t à l'appui renversé sur une barre (direction inversée)
- Valeur C
- Exécuté avec succès lors de la Coupe du Monde de Cottbus 2025 (GER)
- Nom attribué : PATRON 2



Respectfully / Respectueusement,

Andrew TOMBS
MTC President

Butch ZUNICH
MTC Secretary